

	CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	COMPTE RENDU DE SEANCE
	Séance publique du 21 décembre 2017	

Convocation du 14 décembre 2017

Aujourd'hui jeudi 21 décembre 2017 à 18h00 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Michel HERITIE, Mme Dominique IRIART, M. Max COLES, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Alain TURBY, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Josiane ZAMBON, M. Jean-Pierre TURON, M. Kévin SUBRENAT, Mme Véronique FERREIRA, Mme Emmanuelle AJON, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jean-Pierre GUYOMARCH, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Martine JARDINE, M. Franck JOANDET, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Eric MARTIN, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme Agnès VERSEPUY à Mme Anne-Lise JACQUET
M. Michel VERNEJOL à Mme Christine BOST
Mme Andréa KISS à Mme Véronique FERREIRA
M. Erick AOUIZERATE à M. Didier CAZABONNE
M. Jean-Jacques BONNIN à M. Guillaume GARRIGUES
Mme Laurence DESSERTINE à M. Stéphan DELAUX
M. Marik FETOUH à M. Jacques MANGON
Mme Magali FRONZES à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF
M. Jacques GUICHOUX à Mme Anne-Marie TOURNEPICHE
M. Bernard JUNCA à M. Patrick BOBET
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Bernard LE ROUX à Mme Marie RECALDE
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Daniel HICKEL
M. Thierry MILLET à Mme Christine PEYRE
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Eric MARTIN
M. Alain SILVESTRE à Mme Gladys THIEBAULT
M. Thierry TRIJOLET à M. Alain ANZIANI

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Calmels à M. Brugère à partir de 20h45
Mme Collet à Mme Barrière à partir de 19h35
M. Fraile Martin à Mme Villanove à partir de 19h35
M. Njikiam Moulion à Mme Delattre à partir de 20h00
M. Poignonec à Mme Lemaire à partir de 20h10
M. Robert à M. Juppé à partir de 20h15

EXCUSE(S) :

Monsieur Clément ROSSIGNOL-PUECH, Monsieur Jacques PADIE.

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

Les convocations à ce Conseil et la communication des dossiers le composant ont satisfait aux dispositions du code général des collectivités territoriales (CGCT), ainsi que les opérations d'affichage correspondantes.

Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole, ouvre la séance.

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE ET D'UN SECRETAIRE ADJOINT

ont été désignés respectivement comme Secrétaire et Secrétaire adjoint de séance.

COMMUNICATION

AMELIORATION DES REGLES DE FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS METROPOLITAINES

Communication effectuée

Transports de demain (création TCSP, SDODM) - M. Michel Labardin

Monsieur LABARDIN **Assises de la mobilité - Approbation - Décision - Autorisation**
1 **Délibération n° 2017-753**

Lancées en septembre 2017 par le Gouvernement, les assises nationales de la mobilité se déroulent jusqu'en décembre 2017. Cette grande consultation s'adresse à tous les acteurs du territoire et permettra de préparer une nouvelle loi d'orientation des mobilités, qui sera présentée au premier semestre 2018 par le Gouvernement.

En tant qu'autorité organisatrice de la mobilité d'une des plus grandes métropoles françaises, Bordeaux Métropole doit poursuivre deux grands objectifs dans le cadre des assises de la mobilité :

- obtenir l'engagement de l'Etat pour la poursuite ou le lancement des grands projets d'infrastructure dont notre Métropole a besoin et qui, relevant d'un cadre national (réseau routier national, réseau ferroviaire, grands équipements), ne peuvent voir le jour sans impulsion de l'Etat ;
- obtenir des propositions concrètes d'évolution de la législation et de la réglementation en matière de transports, facilitant la mise en œuvre, à l'échelle métropolitaine, des projets et des services de mobilité qui permettront l'atteinte des objectifs définis dans notre plan climat et dans notre stratégie métropolitaine mobilités, avec, en premier lieu, les projets de mobilité du Schéma directeur opérationnel métropolitain (SDODM), axe central de cette stratégie mobilités.

Majorité
Abstention : Madame MELLIER,
Madame BEAULIEU, Madame
BLEIN, Madame BOUDINEAU,
Monsieur CHAUSSET, Monsieur
FEUGAS, Monsieur GUICHARD;
Contre : Madame BOUTHEAU,
Madame CASSOU-SCHOTTE,
Monsieur HURMIC, Monsieur
JOANDET

Habitat - Logement - Politique de la ville - M. Jean Touzeau

**Monsieur
TOUZEAU
2**

**Observatoire de l'immobilier du sud ouest (OISO) - Subvention de
fonctionnement
Année 2017 - Décision - Autorisation
Délibération n° 2017-754**

Bordeaux Métropole est compétente pour piloter et mettre en œuvre les politiques urbaines et d'habitat sur le périmètre de la métropole. Elle s'appuie à cet effet sur des outils tels que le plan local d'urbanisme révisé ainsi qu'un règlement d'intervention spécifique sur l'habitat. Ces outils se déploient de manière opérationnelle, tout en ayant prévu en parallèle, des dispositifs d'observation, d'évaluation et d'échanges avec les partenaires. Dans ce contexte, l'Observatoire Immobilier du Sud Ouest (OISO) qui est porté par une association loi 1901, est un acteur essentiel pour produire des données relatives au marché du logement neuf et pour animer des échanges avec l'ensemble de la promotion immobilière et les bailleurs sociaux sur les besoins et les réponses d'habitat à apporter notamment sur le segment du logement en accession maîtrisée à la propriété. Ce rapport propose de soutenir financièrement l'association OISO au titre de l'année 2017, qui constitue un acteur important du dispositif d'observation et d'animation de la politique de l'habitat mise en œuvre par Bordeaux Métropole.

Unanimité

Secrétaire de Séance

M. TURON